



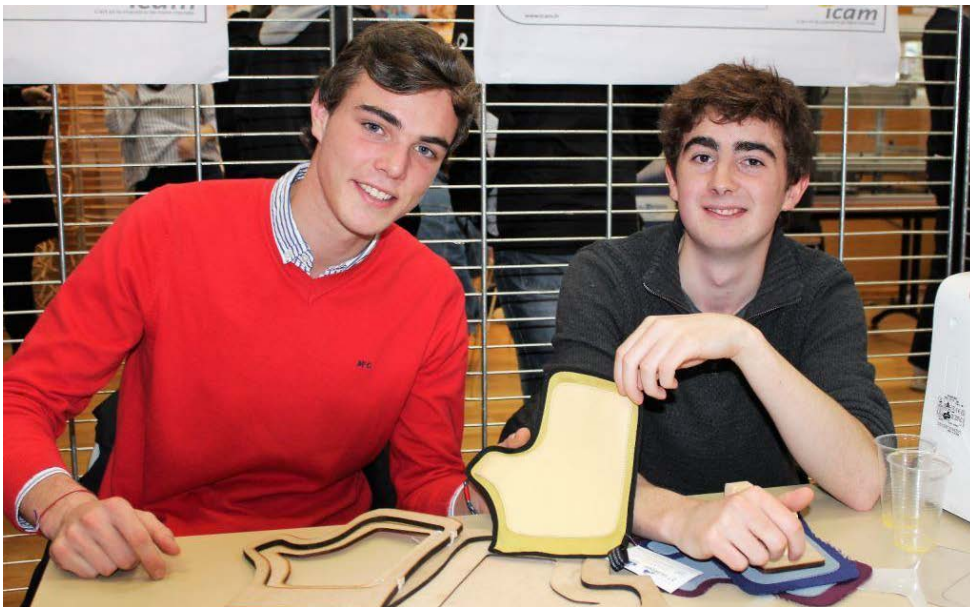
/Présentation

Les Trophées des Projets Industriels de Bretagne permettent de développer les collaborations de haut niveau entre des groupes de jeunes du bac pro à l'école d'ingénieur, les écoles qui les forment et des entreprises bretonnes. Chaque projet présenté répond au besoin d'une entreprise industrielle qui s'appuie sur les compétences d'un établissement d'enseignement technique et/ou professionnel pour l'accompagner, durant un an au moins, dans cette réalisation aboutissant parfois à un brevet.

Les projets sont menés en collaboration avec des entreprises dans des domaines très divers comme la plasturgie, le bois, l'agroalimentaire, l'automobile, l'aéronautique, l'environnement, l'ameublement, l'électronique, le digital...

Les Trophées, au nombre de quatre, récompensent la démarche collaborative, la qualité et l'utilité du projet.

Ils sont également complétés par un prix du public, résultat des votes des visiteurs et des scolaires le matin.



Objectifs



- Développer les collaborations École/Entreprise/Jeunes
- Promouvoir des projets collectifs.
- Renforcer l'intérêt des jeunes pour l'industrie.
- Montrer aux entreprises le bénéfice d'une collaboration renforcée avec le monde académique.
- Favoriser l'adéquation entre les formations et le monde industriel.

Cibles visées



- Établissements bretons d'enseignement de tous niveaux (Bac pro au diplôme d'ingénieur)
- Élèves, jeunes
- Entreprises industrielles de tous secteurs, startup, créateurs ou chercheurs situés en Bretagne et alentours.

/Trophées et Prix



Trophée Innovation ou design

Récompense la création d'un nouvel objet ou d'un service



Trophée Réalisation

Récompense un procédé ou processus organisationnel mis en œuvre dans l'entreprise



Trophée Développement durable

Récompense l'aspect durable économique, social et environnemental du projet



Trophée Valorisation des métiers

Récompense la mise en valeur d'un métier, d'une activité ou d'une filière

Les 4 établissements Lauréats gagnent chacun un trophée et une dotation de 1000 € net pour l'achat de matériel. Les jeunes Lauréats gagnent tous des bons d'achats culturels.

L'entreprise gagne en notoriété pour l'exemplarité de sa démarche collaborative et les différentes actions de promotion, grâce à l'exposition médiatique de l'événement.

- Un « Prix du public » est également décerné en fonction des votes des visiteurs, indépendamment du Jury.
- Il est laissée la possibilité au Jury de nommer un autre Lauréat sous l'intitulé « Prix spécial du jury », de manière exceptionnelle.

Le Jury, constitué d'environ douze membres issus du monde industriel, de l'enseignement et de l'information. Un président de jury est nommé chaque année. En cas d'égalité des votes entre deux projets, le Président du Jury possède une deuxième voix pour les départager.

/Programmation



JUIN 2017 : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

20 octobre 2017 : date limite de dépôt des dossiers

Envoi du dossier d'inscription, accompagné de la présentation PowerPoint ou PDF du projet en 4 diapos, au GFI Bretagne (s.arnoux-menard@gfibretagne.fr). La taille ne devra pas excéder 1Mo.



16 novembre 2017

Première évaluation documentaire par le Jury, qui s'appuiera sur les documents précédemment envoyés au GFI Bretagne (4 diapos) - voir barème de notation en **Annexe 1**. 20 dossiers maximum seront sélectionnés.



23 novembre 2017 - Finale

Forum des Trophées au Lycée Colbert de LORIENT (56)

Pour chaque équipe, la présence d'un représentant de l'école et du groupe d'élèves est obligatoire et conseillée pour l'entreprise.

En cas d'indisponibilité des étudiants ayant participé au projet, ceux-ci peuvent être remplacés par d'autres étudiants de l'établissement.

- Présentation **orale** aux collégiens visiteurs et au public (le matin)
- Présentation **orale** des étudiants au Jury - **Deuxième évaluation** (l'après-midi)- 4 mn de présentation de leur projet - voir barème de notation en **Annexe 2**. Et visite libre au public
- Délibération du Jury
- Remise des Trophées et prise de parole possible des Lauréats
- Cocktail

/Conditions à remplir pour concourir

- Etre au minimum une équipe projet tripartite :
 - d'un ou plusieurs étudiants ou élèves,
 - d'un tuteur au sein de l'établissement d'enseignement,
 - d'un pilote de projet au niveau de l'entreprise.
- Présenter une prestation significative commandée par l'entreprise, puis étudiée, voire mise en œuvre, par les étudiants.

Le projet :

- Tout projet réalisé en collaboration entre l'établissement d'enseignement et l'entreprise cliente, et doté d'un objectif de développement industriel.
- Le projet doit être réalisé ou en cours de réalisation à la date de préinscription au concours.

Le(s) étudiant(s) :

- Participation active des étudiants ou élèves.

L'école :

- Tout établissement de formation préparant un diplôme/titre (Bac Pro, DUT, BTS, Licence, Master, Doctorat, Ingénieur, ...) implanté en Bretagne.

L'entreprise :

- Toute entreprise ou structure, ayant un projet industriel à soumettre à un établissement de formation, qu'il soit sous forme d'étude ou de réalisation. L'entreprise n'est pas obligatoirement implantée en Bretagne.

/Soumission des dossiers

Les candidats doivent adresser le dossier d'inscription COMPLET (inscription + présentation PowerPoint ou PDF) convenablement rempli au GFI Bretagne à s.arnoux-menard@gfibretagne.fr **avant le 20 octobre 2017.**

Les organisateurs examinent l'ensemble des dossiers et valident les candidatures recevables conformément à l'esprit du règlement. Vous recevrez par la suite une fiche technique à remplir pour finaliser votre inscription.

/Communication

En acceptant les conditions générales de ce concours, les participants acceptent que leur projet, y compris la présentation PowerPoint ou PDF, soit diffusés sur les sites internet de l'ensemble des partenaires de l'évènement, notamment AJIR Bretagne/GFI Bretagne, le Pôle Productique de Bretagne, l'AFDET, la Fabrique de l'Avenir, et les branches industrielles. De même, des photographies prises le jour de la manifestation pourront être utilisées dans toute communication pouvant faire la promotion de l'évènement.

----- GFI Bretagne – AJIR Bretagne -----

2, allée du Bâtiment - BP 91641 - 35016 Rennes Cedex
Contact : Sophie ARNOUX-MENARD - 02.99.87.42.87
E-mail : s.arnoux-menard@gfibretagne.fr

/Partenaires - Organismes



Le Groupe des Fédérations Industrielles (GFI) de Bretagne et son association AJIR Bretagne

9 fédérations industrielles régionales (Agroalimentaire, Bois, Imprimerie, Plasturgie, Caoutchouc, Chimie, Métallurgie, Carrières et Matériaux de Construction, Ameublement) constituent le Groupe des Fédérations Industrielles de Bretagne.

Le GFI Bretagne représente plus de 10 700 sites industriels employant 175 000 salariés de l'industrie.

Objectifs :

- Valoriser l'image de l'industrie en Bretagne
- Réunir les acteurs de l'industrie et mutualiser les compétences
- Parler au nom de l'industrie
- Favoriser l'activité et le développement
- Renforcer les synergies

Référente des Trophées au sein du GFI Bretagne :

Sophie ARNOUX-MENARD : s.arnoux-menard@gfibretagne.fr



L'Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique (AFDET)

Née en 1902 pour servir l'enseignement technique, reconnue d'utilité publique depuis 1936, ONG auprès de l'ONU, agréée et liée par convention avec le Ministère de l'Education nationale depuis 2002, l'AFDET est présente sur tout le territoire. La volonté de l'AFDET consiste à valoriser l'enseignement technique, de sorte que chaque jeune qui s'y oriente, ait la garantie d'une formation et d'une insertion professionnelle réussie.

L'AFDET en Bretagne :

Président : Michel MARTINAT

Tél : 06 12 20 11 52 - martinatmi@wanadoo.fr

Siège : Lycée Joliot Curie, 144 Bd de Vitry, 35703 RENNES

Ille-et-Vilaine

Vice Président : Thierry BAZIN - Tel : 06 98 18 79 86 - E-mail : ctx.indus.0350029s@ac-rennes.fr

Morbihan

Vice Président : Christian DUPUIS - Tel : 06 85 22 99 90 - E-mail : dupcege@orange.fr



L'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie d'Ille-et-Vilaine et Morbihan (UIMM 35-56)

Organisation patronale, pilotée par des chefs d'entreprise et professionnels, qui représente et apporte des services aux entreprises relevant des industries et des métiers de la Métallurgie, quelles que soient leur taille, leur statut juridique et leur spécialité.

UIMM 35-56

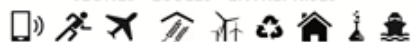
Présidente : Katell GILLOUAYE

Tél : 02 99 87 42 87 - info@uimm35-56.com

Siège : 2 allée du bâtiment, BP 91641, 35016 RENNES CEDEX

ANNEXE 1 :

Trophées des Projets Industriels
JEUNES - ÉCOLES - ENTREPRISES



Jeudi 23 novembre 2017
Lycée Colbert - LORIENT

Feuille/barème d'évaluation des projets - 4 DIAPOS

PROJET n° x - Etablissement d'enseignement
Nom du projet

notes
de 0 à 3

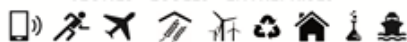
Forme - Présentation	L'école, les étudiants, l'entreprise	
	La problématique du projet	
	Les résultats obtenus + compréhension du message	
Coopération	Coopération entre les trois parties : Ecole – Entreprise – Jeunes	
	Travail de l'équipe projet mis en évidence	
Satisfaction du client	Un vrai client, un vrai projet	
	Un résultat qui répond aux objectifs	
SOUS TOTAL		
Innovation ou Design (Création d'un nouvel objet ou d'un service)		
Réalisation (Procédé ou processus organisationnel mis en œuvre dans l'entreprise)		
Développement durable (Aspect durable, économique, social et environnemental)		
Valorisation des métiers (Mise en valeur d'un métier, d'une activité ou d'une filière)		
TOTAL		

ANNEXE 2 :



Trophées des Projets Industriels

JEUNES - ÉCOLES - ENTREPRISES



Jeudi 23 novembre 2017

Lycée Colbert - LORIENT

Feuille/barème d'évaluation des projets - ORAL

PROJET n° x - Etablissement d'enseignement

Nom du projet

notes
de 0 à 3

Forme - Présentation	Compréhension du discours	
	Gestion du temps	
	Répartition du temps de parole	
	Qualité des supports et des matériels présentés	
Coopération	Coopération entre les trois parties : Ecole – Entreprise – Jeunes	
	Travail de l'équipe projet mis en évidence	
Satisfaction du client	Un vrai client, un vrai projet	
	Un résultat qui répond aux objectifs	
SOUS TOTAL		
Innovation ou Design (Création d'un nouvel objet ou d'un service)		
Réalisation (Procédé ou processus organisationnel mis en œuvre dans l'entreprise)		
Développement durable (Aspect durable, économique, social et environnemental)		
Valorisation des métiers (Mise en valeur d'un métier, d'une activité ou d'une filière)		
TOTAL		